



Contexte de l'intervention de l'OMVS en Guinée

NOVEMBRE 2024

01

Aperçu sur le bassin du fleuve Sénégal

- ▶ **Localisation** : Afrique de l'Ouest
- ▶ **Pays riverains** : Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal
- ▶ **Superficie** : plus de 300 000 km²
- ▶ **Longueur du fleuve** : 1800 km
- ▶ **Cours d'eau formé** par la réunion du **Bafing** (760 km), du **Bakoye** (560 km) et de la **Falémé** (650 km)
- ▶ **Bassin divisé en trois zones naturelles** : le Haut bassin, la Vallée et le Delta
- ▶ **Source** : Massif du Fouta Djallon en Guinée



•02 *Contexte d'origine du bassin*

- Les crues non maîtrisées du fleuve Sénégal inondaient de façon naturelle de nombreuses cuvettes et dépressions créant des conditions favorables aux cultures de décrues, à la pêche, à la cueillette et aux activités agropastorales
- Le régime du fleuve était très irrégulier et fortement dépendant des pluies
- L'écosystème du bassin se dégradait continuellement et perdait sa biodiversité
- La situation s'est exacerbée avec la sécheresse des années 70, conduisant les Etats riverains du fleuve à joindre leurs efforts pour corriger ensemble toutes ces distorsions en créant l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve du Sénégal
- Un lien solide autour des eaux partagées du fleuve pour:
 - atténuer contre les effets des aléas climatiques
 - Endiguer la remontée des eaux marines dans le lit du fleuve
 - Instaurer un cadre de paix et de solidarité ente les pays membres.

•03 *Gouvernance de l'OMVS*

Un modèle de gouvernance reposant sur :

- **un principe cardinal : la solidarité**
- une programmation conjointe
- une gestion concertée
- une démarche inclusive
- et des décisions consensuelles afin de garantir un partage équitable des coûts, charges et bénéfices.

•04

Contexte de la Guinée : focus sur le Massif du Fouta Djallon (1)

- Un réseau hydrologique dense et de grandes possibilités d'aménagement hydrauliques pour :
 - l'approvisionnement en eau potable et industrielle des établissements humains et celui du bétail;
 - la production d'énergie hydro-électrique;
 - l'irrigation des terres pour une agriculture fixe intensive, préservatrice de l'environnement ;
 - la régularisation de cours d'eau pour tous les usages d'eau dans les pays situés à l'aval.
- 20% du territoire de la République de Guinée où habitent plus de 40% des habitants et se trouvent 40% du cheptel du pays
- Un écosystème de haute valeur écologique à la faveur d'une pluviométrie intense (en moyenne de l'ordre de 2 mètres)

•05

Contexte de la Guinée : focus sur le Massif du Fouta Djallon (2)

- Huit bassins versants fluviaux d'Afrique de l'Ouest, dont six transfrontaliers y trouvent leur source dont ceux des fleuves Sénégal et Niger d'importance régionale : Sénégal, Niger, Gambie, Konkouré, Corubal, Little Scarcies, Kaba/Mongo Great Scarcies (Kolenté).
- C'est le principal château d'eau de l'Ouest Africain, une situation géographique qui lui confère une importance exceptionnelle
- **MAIS** une problématique de développement dominée par la dégradation accélérée des ressources naturelles conséquences :
 - *des pratiques traditionnelles d'une agriculture itinérante sur brûlis avec des temps de jachère de plus en plus courts et qui n'épargnent pas les versants à pente abrupte*
 - *des coupes abusives de forêts pour satisfaire les besoins sans cesse croissants en bois de chauffe et en bois de service*
 - *des feux de brousse incontrôlés*
 - *du surpâturage qui réduit fortement le couvert végétal exposant les sols à l'assèchement*
 - *des effets cumulés du changement climatique.*

•06

Contexte de la Guinée : focus sur le Massif du Fouta Djallon (3)

Face à la persistance de la dégradation des milieux caractéristiques du Fouta Djallon :

- Mise en place d'un Programme d'Aménagement Intégré du Massif du Fouta Djallon (PRAI-MFD) par la Commission de l'Union africaine impliquant les huit pays (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Sierra Leone) tributaires des eaux du massif qui va se doter d'un Observatoire de suivi de l'environnement du massif
- Transfert du PRAI-MFD de l'Union africaine à la CEDEAO
- Création par l'OMVS de l'Observatoire Régional de l'Eau et de l'Environnement du Massif du Fouta Djallon le 11 mars 2015 en renforcement du PRAI-MFD
- Mise en avant d'une approche globale de gestion durable et suivi de l'ensemble de la zone géographique du Massif et de ses extensions à la différence des démarches de suivi par bassins fluviaux spécifiques

•07

Ouvrages de l'OMVS en service

BARRAGE DE DIAMA

- Barrage anti-sel
- Disponibilité de l'eau douce en quantité suffisante et garantie toute l'année
- Développement des activités agricoles et restauration des milieux naturels



AMÉNAGEMENT DE MANANTALI

- un barrage + une centrale hydroélectrique avec un productible moyen annuel de 800 GWh



AMÉNAGEMENT DE FÉLOU

- ouvrage au fil de l'eau
- une puissance installée de 60 MW
- un productible moyen de 320 à 350 GWh/an



AMÉNAGEMENT DE GOUINA

- ouvrage au fil de l'eau avec une puissance installée de 140 MW
- un productible de 570 à 620 GWh/an



•08

Projets d'infrastructures OMVS en Guinée

Après la réalisation des ouvrages dits de première génération, l'OMVS envisage la réalisation graduelle d'autres ouvrages hydroélectriques

- Objectifs : contribuer à l'augmentation de la production endogène d'une énergie propre et bon marché et donc la réduction des émissions de CO₂, et à l'atténuation du déséquilibre entre l'offre et la demande d'électricité dans l'espace OMVS. Ces ouvrages doivent participer également à la régularisation des débits du fleuve Sénégal au profit des activités liées à l'agriculture, la navigation, la fourniture d'eau potable, la pêche et la préservation des écosystèmes du bassin.
- Principaux aménagements prévus:
 - Barrage de **Koukoutamba**: sur le Bafing, en territoire guinéen à 150 km en amont de la frontière séparant

la Guinée et le Mali, le barrage de Koukoutamba aura une puissance aménageable de 294 MW pour un productible moyen annuel de 858 GWh. Il sera la plus grande unité de production électrique de l'OMVS

- Barrage de de **Boureya** : situé à 30 km environ en amont de la frontière séparant la Guinée et le Mali, l'ouvrage a pour vocation la production d'énergie hydroélectrique avec une puissance installée de 160,6 MW soit une production moyenne de 733 GWh/an
- Barrage de de **Niagara** : à une centaine de km au sud en amont du site du projet d'aménagement de Koukoutamba, il assurera une production d'énergie hydroélectrique avec une puissance installée de 47,6 MW soit une production moyenne de 205 GWh/an

•09

Partenariats sur le Massif du Fouta Djallon

- Des actions pilotes sont prévues en 2024 et 2025 sur financement AFD dans le cadre du projet DYNObA (Dynamisation des appuis aux Organismes de Bassin Transfrontalier africains pour une gestion améliorée des ressources en eau dans un contexte de changement climatique)
- Soutien en perspective de Team Europe Initiative (TEI) à l'opérationnalisation de l'Observatoire du Massif du Fouta-Djallon sous la forme d'un nouveau Projet de gestion intégrée des ressources en eau de surface et souterraines dans les bassins du fleuve Sénégal et de l'aquifère sénégal-mauritanien
- L'OMVS a convenu avec la Banque mondiale d'un soutien à l'Observatoire du Massif du Fouta-Djallon dans le cadre du futur projet régional multi composantes axé sur la gestion de l'eau

Merci de votre attention